

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2015 à
20 HEURES 00**

ORDRE DU JOUR :

- 1) Décision Modificative Budget Chaufferie.
- 2) Remplacement matériel informatique et logiciels mairie.
- 3) Acquisition panneaux de signalisation.
- 4) Extension du site Natura 2000.
- 5) Programme de Voirie 2015, demande de subventions auprès de LTC et du Conseil Départemental.
- 6) Vote des subventions.
- 7) Embauche au 1^{er} juin d'un employé communal.
- 8) Questions diverses.

SEANCE DU 12 MAI 2015

Nombre de membres dont le Conseil Municipal doit être composé : 11

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 9

Date de la convocation : 6 mai 2015

L'an deux mille quinze le douze mai à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François LE BRAS, Maire.

Présents : MM. LE BRAS Jean-François, RICHARD Nicolas, ROBACHE Didier, LE HENAFF Jean-Christophe, LE BARBIER Philippe, LE PENNEC Angélique, GARLANTÉZEC Hervé, CONGARD Gwénaëlle et CADIOU Erwan formant la majorité des membres en exercice.

Absents : M. MORVAN Jérôme, Mme LE BOULANGER Danielle.

Secrétaire de séance : Mme LE PENNEC Angélique.

Le compte rendu du conseil municipal du 13 avril 2015 n'appelle pas de remarques particulières de la part des élus.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de rajouter deux points à l'ordre du jour : révision des loyers des logements locatifs et achat d'une imprimante pour l'école.

Les élus approuvent, à l'unanimité le rajout de ces deux points à l'ordre du jour.

Décision Modificative – Budget chaufferie

Concernant le budget primitif 2015 de la chaufferie, la trésorerie de Plouaret signale que les opérations d'ordre ne sont pas équilibrées :

- Dépenses d'exploitation : C/ 6811-042 de 8 537,00€
- Recettes d'investissement : C/28131-040 de 8 537,01€

Sur proposition de Monsieur le Maire le conseil municipal à l'unanimité décide de prendre la Décision Modificative suivante pour régulariser cette différence de 0,01 centime.

DÉPENSES d'EXPLOITATION :

- Compte 6811 : dotations aux amortissements + 0,01€
- Compte 6061 : fournitures plaquettes - 0,01€

Remplacement matériel informatique et logiciels mairie

Monsieur le Maire fait savoir à l'assemblée qu'il y a lieu de remplacer le matériel informatique de la mairie devenu obsolète et d'acquérir de nouveaux logiciels.

Après délibération le conseil municipal à l'unanimité décide du remplacement du poste informatique de la mairie et de la migration vers Horizon On line 5 produits par la société JVS-Mairistem située à BETTON (35).

Le conseil municipal à l'unanimité approuve les devis et accepte le paiement des factures :

- Matériel pour 1 642,80€ dépense inscrite au BP 2015 compte 2183-105.
- Logiciels pour 2 259,36€ dépense inscrite au BP 2015 compte 2051-105.

La maintenance des logiciels sera inscrite en fonctionnement pour 428,88€ TTC par an, au compte 6156.

Acquisition de panneaux de signalisation

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet d'acquisition de panneaux de signalisation pour la commune. C'est la société SPM de LANVOLLON (22) qui a été choisie pour la création et la fourniture de ces panneaux.

Après délibération le conseil municipal à l'unanimité approuve les devis de la société SPM s'élevant à la somme de : **17 455,88€** et autorise Monsieur le Maire à passer commande et à régler les factures correspondantes, les crédits nécessaires à cette dépense sont inscrits au Budget Primitif 2015 en section d'investissement au compte 2152-132. Ce projet est inscrit pour une demande de subvention auprès de Lannion-Trégor Communauté dans le cadre du Fonds de concours en investissement.

Extension du site Natura 2000

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée d'un courrier de Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor en date du 28 avril 2015 concernant le projet d'extension du périmètre du site NATURA 2000 « Rivière Léguer, forêts de Beffou, Coat an Noz et Coat an Hay ».

Ce courrier accompagne un dossier et l'avis motivé de la collectivité est demandé.

Après étude de ce dossier et délibération le conseil municipal à l'unanimité émet un avis favorable au projet d'extension du site Natura 2000, car il permettra la mise en œuvre de travaux de restauration et de gestion des milieux naturels et l'entretien des fonds de vallée, landes et prairies humides.

Programme de Voirie 2015, demande de subventions auprès de LTC et du Conseil Départemental

Monsieur le Maire rend compte au conseil municipal des travaux de la commission voirie, et fait part des devis établi par le syndicat de voirie de Plestin Plouaret concernant les quatre voies communales suivantes :

- VC n°2 de Run ar Groas	21 955,16€ TTC	18 860,75€ HT
- VC de Pont Even	2 429,35€ TTC	2 081,60€ HT
- Hent Anjela Duval	7 821,98€ TTC	6 856,79€ HT
- VC de Ker an noc'h	7 777,28€ TTC	6 693,87€ HT
<u>TOTAUX :</u>	39 983,77€ TTC	34 493,01€ HT

Après délibération le conseil municipal à l'unanimité :

VALIDE le choix de la réfection des quatre voies ci-dessus.

CONFIE ces travaux au syndicat de voirie de Plestin Plouaret pour un montant de :

39 983,77€ TTC 34 493,01€ HT

SOLLICITE pour ces travaux une subvention à hauteur de 10 289€ du conseil départemental dans le cadre des Contrats de Territoire 2010-2015.

SOLLICITE pour ces travaux une participation de Lannion-Trégor Communauté dans le cadre du Fonds de concours voirie communale à hauteur de 25% soit 8 623,25€.

LE SOLDE sera autofinancé sur les fonds libres. Un Crédit de 40 000€ est inscrit au BP 2015 au compte 2315-131.

Vote des subventions année 2015

Sur proposition de Monsieur le Maire le conseil municipal à l'unanimité vote les subventions suivantes au titre de l'année 2015 :

- Amicale des retraités de Trégrom	155€
- Comice agricole	150€
- AFSEP	100€
- Association « la Pierre le Bigaut, Mucoviscidose »	100€
- Solidarité Paysans de Bretagne	50€
- Chambre des métiers des Côtes d'Armor	35€
- Association Protectrice des Animaux Abandonnés de Trégrom	100€
- Lannion Judo Club du Trégor	70€
- Rugby Kreiz Treger	35€
- CLIC Ouest Trégor (pièce de théâtre)	60€
- Poney club les Korrigans	105€
- Restaurants du Cœur	100€
- AFD22 Diabétiques	100€

TOTAL : **1 160€**

Embauche au 1^{er} juin d'un employé communal

C'est Monsieur Gilles MER domicilié au VIEUX-MARCHÉ qui a été choisi pour occuper le poste d'agent communal chargé de l'entretien de la voirie et des bâtiments communaux.

Révision des loyers des logements locatifs

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les baux de location des logements locatifs prévoient au **1^{er} juillet** de chaque année une révision des loyers sur la base des variations de l'indice du coût de la construction publié par l'INSEE.

Après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité **décide d'appliquer** une augmentation de **0,37%** aux loyers des logements locatifs soit :

<u>Logement</u>	<u>Nom et Prénom</u>	<u>Tarif au 1^{er} juillet 2014</u>	<u>Tarif au 1^{er} juillet 2015</u>
N°1 Rés.St Antoine	DELHAYE E.	202,80€	208,55€
N°2 Rés.St Antoine	LE MOIGNE J.	196,61€	197,34€
N°3 Rés.St Antoine	LE BRUN E.	252,21€	253,14€
N°4 Rés.St Antoine	FOLCHER G.	297,46€	298,56€

Trégrom, séance du 12 mai 2015

N°5 Rés.St Antoine	LE MÉNER K.	279,39€	280,42€
N°6 Rés.St Antoine	BATAILLE A.	270,36€	271,36€
Logement B	SALAUN S.	285,81€	286,87€
Logement A1	vide	305,36€	306,49€
Logement A2	vide	304,14€	305,27€
N°1 école	METIVIER M.	332,53€	333,76€
N°2 école	CHATRAIX C.	332,53€	333,76€
Logement du commerce	AHMED S.	314,65€	315,81€
Maison n°1 Chauvel	GIRARD A.	503,45€	505,31€

Achat d'une imprimante pour l'école

Le conseil municipal décide de l'achat d'une imprimante pour l'école chez BUREAU VALLÉE au prix de 158€99.

Question diverse

Plusieurs personnes se sont plaintes du vol de plantes et de fleurs au cimetière et de dégradations sur les tombes.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an susdits.

Rappel des points à l'ordre du jour :

- 1) Décision Modificative Budget Chaufferie.
- 2) Remplacement matériel informatique et logiciels mairie.
- 3) Acquisition panneaux de signalisation.
- 4) Extension du site Natura 2000.
- 5) Programme de Voirie 2015, demande de subventions auprès de LTC et du Conseil Départemental.
- 6) Vote des subventions.
- 7) Embauche au 1^{er} juin d'un employé communal.
- 8) Révision des loyers des logements locatifs.
- 9) Achat d'une imprimante pour l'école.
- 10) Questions diverses.

Trégrom, séance du 12 mai 2015

Emargements

LE BRAS Jean-François,

RICHARD Nicolas,

ROBACHE Didier,

LE PENNEC Angélique,

LE BARBIER Philippe,

LE HENAFF Jean-Christophe,

MORVAN Jérôme,

CONGARD Gwénaëlle,

Absent

LE BOULANGER Danielle,

CADIOU Erwan,

Absente

GARLANTEZEC Hervé,